Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 39 (2002)

Heft: 1528

Artikel: A la conquête des déserts syndicaux

Autor: Savary, Géraldine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008693

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la conquête des déserts syndicaux

Le projet du syndicat interprofessionnel (SIP) a été accepté par les congrès de la FTIMH et du SIB. Géraldine Savary, rédactrice à l'*Evénement syndical*, s'interroge sur l'avenir de la nouvelle organisation.

e panier des mariés est bien doté. A eux deux, la FTMH et le SIB comptent 200 000 membres, environ 500 conventions collectives dont jouissent près d'un million de salariés, c'està-dire presque un tiers des salariés de Suisse.

Sans nul doute donnons donc raison à Renzo Ambrosetti, président de la FTMH et à Vasco Pedrina, président du SIB: le moment est historique pour le mouvement syndical suisse, le nouveau syndicat re-

La création

d'un nouveau

syndicat inter-

redessine vérita-

paysage syndical

professionel

blement le

et politique

suisse.

présente une nouvelle contre-puissance sociale et les patrons n'ont qu'à bien se tenir. Les membres de la FTMH et du SIB ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Ils ont accepté quasi sans opposition de monter dans ce nouveau paquebot syndical et de joindre leurs

destinées dans un avenir commun.

Bien des questions demeurent néanmoins, que les délégués ont d'ailleurs exprimées lors des deux congrès. Une question de fond d'abord. Comment additionner l'identité des deux syndicats, dont l'histoire est différente, dans une entité commune, sans pour autant perdre le capital de confiance, de proximité ou de combativité construit pa-

tiemment depuis de longues années? La région FTMH de Neuchâtel, bien implantée dans le secteur de l'horlogerie, a refusé le projet du syndicat interprofessionnel pour ces raisons-là; les Tessinois du SIB ont évoqué leurs craintes de voir le SIP se diriger vers un syndicalisme de compromis, voire de compromission.

Eviter les nouveaux corporatismes

Deuxième question, liée d'ailleurs à la première: l'archi-

tecture du nouveau syndicat interprofessionnel est encore floue. L'organisation proposée par les deux directions prévoit la création de quatre secteurs: le gros œuvre de la construction, l'industrie, les arts et métiers et les services. Autonomes juridiquement, ils

seront composés des branches professionnelles. Par ailleurs le SIP a défini des régions qui pourront s'organiser en sections. D'où le danger, évoqué lors des congrès, de voir se développer bureaucratie et organigrammes abscons. En outre, la création de quatre secteurs autonomes juridiquement implique de facto un cloisonnement des secteurs qui disposeront chacun de leur trésor de guerre. Ainsi, ceux qui jouis-

sent d'une forte syndicalisation et qui couvrent des salariés bien payés auront des moyens financiers largement supérieurs à des secteurs tels que le tertiaire, qui a pourtant la mission de conquérir des déserts syndicaux, où les travailleurs sont souvent mal payés. Le pari du syndicat interprofessionnel serait raté si la nouvelle entité servait uniquement à déplacer les corporatismes.

Un interlocuteur politique

Enfin, le nouveau syndicat interprofessionnel confirme son intention d'être un interlocuteur de poids dans les débats de politique nationale. Tout comme il a clairement affiché son ambition d'attirer de nouvelles fédérations syndicales dans son giron. Dès lors se pose la question de l'avenir de l'Union syndicale suisse. Le

syndicat professionnel signe-til la disparition, à long terme bien sûr, de l'USS ? Son président, Paul Rechsteiner, se dit extrêmement satisfait de la création du syndicat interprofessionnel. Mais, au cas où le SIP se renforcerait plus encore, l'Union syndicale suisse risque de n'être plus qu'une agence de négociations politiques, le partenaire officiel du gouvernement.

La création d'un nouveau syndicat interprofessionnel redessine donc véritablement le paysage syndical et politique suisse. Et il représente l'indispensable réponse aux modifications du monde du travail, à la mobilité des salariés de Suisse et aux bouleversements que connaît l'économie. Reste juste à dépasser la tentation des nouveaux cloisonnements et la défense des anciens préscarrés.

Helvétismes (2)

Amusant de découvrir le spot des fromages suisses opposés aux fromages étrangers dans la fenêtre publicitaire suisse de l'émetteur français M6. L'odeur de l'argent ?

Une fabrique offre des drapeaux cantonaux carrés et des drapeaux suisses aux normes internationales, c'est-à-dire rectangulaires. Chacun semble trouver cela naturel. On n'est pas à l'ONU.

Le Schweizer Freisinn de septembre, organe du Parti radical tiré à plus de 70000 exemplaires, publie une caricature montrant MM. Blocher et Ebner jouant au Monopoly. cfp